

AUX ÉLÉC

DU

Comté de L'O

MESSIEURS,

La dissolution du parlement va vous donner l'occasion d'exercer l'un des droits les plus importants du citoyen dans tout pays jouissant du système électif à un degré quelconque ; je veux dire le droit de choisir et d'envoyer au parlement une personne pour faire connaître vos besoins et défendre vos intérêts, vous y représenter dans la confection des lois, dans le choix de la direction à donner à la politique et aux affaires publiques et l'adoption des mesures d'intérêt général ou local, qui font le sujet des délibérations des représentants du peuple.

Ayant cru comprendre que votre ancien représentant, dont je suis heureux d'avoir partagé les principes politiques libéraux, ne désirait plus briguer vos suffrages, je me suis décidé, pressé par un grand nombre d'électeurs, à me porter candidat à la prochaine élection pour le comté d'Ontario.

Il est dès lors convenable que je vous fasse connaître quels principes me guideront en parlement si vous me faites l'honneur de m'y députer.

Ces principes découlent, en grande partie du moins, de celui du bon gouvernement du peuple par le peuple, du "self government."

le public, et au moyen du p
tout cela pour peser indûme
délibérations des membres e
les majorités ministérielles
ment ;—dans les élections de
la régie des autres affaires loc
d'influence extérieure à la loc
trop souvent le gouverneme
employés ou ses appuis et par
ercent, au moyen du patrona
trement sur la décision et le
du peuple dans le règlement d
publiques ou locales.

Désirant détruire tout ce qu
ner l'action du peuple dans l
gie de ses affaires et de ses in
dois vouloir la diminution d
qui procurent au gouvernemen
ens d'exercer son funeste pat
l'assiette des impôts à ce qui
ment nécessaire au soutien
gouvernement économique et
liorations publiques indispens
impôts doivent être distribu
nière à faire contribuer cha
ses ressources, aux moyens
ad valorem substitués aux dro
ques ; tout en exemptant cert
de première nécessité et de c
tion générale de tout droit
autant que la chose peut être
compatible avec les exigenc